ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1415 – 18 août 1995 – prix : 9F

Bosnie

LA CRAPULERIE DES CLIQUES NATIONALISTES AVEC LA BÉNÉDICTION DES GRANDES PUISSANCES

M 6189 - 1415 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 – L'éditorial d'Arlette Laguiller

Les caravanes de LO

2 – Les meetings d'Arlette Laguiller
– Les villes visitées

Leur société

4 – L'interdiction de la mendicité
– Marseille, une bavure policière de plus
– Paris, commando contre des locataires
5 – Le scandale d'Eurotunnel
– Armement, pas de morte saison pour les fabricants français
– Nul n'est censé ignorer la loi
12 – Football : droit au but, le fric
– Göteborg : médailles d'Or pour les annonceurs

Dans le monde

6 – Le cinquantenaire d'Hiroshima
– USA : Clinton promet d'arrêter les essais nucléaires… sauf si les militaires en décident autrement
– La conscience du bourreau
7 – Brésil : des paysans massacrés
– La croix et la Bavière

Dans les entreprises

8 – Hôpital Edouard-Herriot (Lyon)
– Quand la SNCF chasse le fraudeur
– Accident mortel à la SNCF
9 – Bigard : un coup de trop
– Carnaud : de l'air
10 – Papeteries Clairefontaine
– Mazet Aubenas S.A.

Lire

11 – *Villa Vanille* de Patrick Cauvin

Voir

11 – *Fièvres* de John Singleton
– *Noir comme le souvenir* de Jean-Pierre Mocky

PROFITEZ DE CETTE FIN D'ÉTÉ POUR VENIR DISCUTER AVEC DES MILITANTES ET DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

L'été se termine, mais des militantes et des militants de Lutte Ouvrière continuent jusqu'au 2 septembre de faire étape dans un certain nombre de villes pour y présenter des expositions, un montage vidéo reprenant des extraits de la campagne d'Arlette Laguiller, pour proposer des séances-débats dans la journée et la soirée et pour vendre notre hebdomadaire, ce qui constitue autant d'occasions de discussions.

Ce sont ainsi des milliers de travailleurs, de militants ouvriers, de jeunes et de moins jeunes que nos militants ont rencontrés, et avec lesquels ils ont discuté de la façon de sortir de la situation qui depuis des années pèse sur la classe ouvrière, de la nécessité d'un programme qui défende les intérêts du monde du travail et d'un parti qui défende les intérêts politiques des travailleurs, des chômeurs, des femmes, des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi, et de la façon d'avancer sur le chemin qui conduirait à la création d'un tel parti… Autant de discussions qui ont montré que toutes ces préoccupations étaient largement partagées.

Et c'est un encouragement pour tous, comme l'a été l'écho rencontré par les meetings de notre camarade Arlette Laguiller.

Si des étapes sont prévues dans les villes où vous résidez ou dans celles où vous êtes en vacances, ne manquez pas cette occasion de nous rencontrer et de débattre avec nous des moyens d'aller de l'avant.

Nous publions ci-dessous la liste de nos dernières étapes de l'été, ainsi que des meetings que tiendra notre camarade Arlette Laguiller.

Soutenez Lutte Ouvrière !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et à envoyer à :
Lutte Ouvrière
BP 233
75865 Paris cedex 18

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

RÉUNIONS PUBLIQUES D'ARLETTE LAGUILLER

• CARCASSONNE
(Aude)
Samedi 19 août à 20 h 30
Salle René-Nelli
rue Aimé-Ramon (ancienne mairie)

• LAVELANET
(Ariège)
Samedi 26 août à 20 h 30
Salle Avelana

• NICE
(Alpes-Maritimes)
Vendredi 1er septembre à 20 h 30
Relais International de la Jeunesse
26, rue Scudéri - Cimiez - Nice

LANGUEDOC – AUDE ARIÈGE

Jeudi 17/08 :
NARBONNE (Aude)
Vendredi 18/08 :
LÉZIGNAN (Aude)
Samedi 19/08 :
CARCASSONNE (Aude) : réunion publique avec Arlette Laguiller
Dimanche 20 et lundi 21/08 :
CARCASSONNE (Aude)
Mardi 22/08 :
MAZAMET (Tarn)
Mercredi 23/08 :
CASTELNAUDARY (Aude)
Jeudi 24/08 :
LIMOUX (Aude)
Vendredi 25/08 :
QUILLAN (Aude)
Samedi 26/08 :
LAVELANET (Ariège) : réunion publique avec Arlette Laguiller
Lundi 28/08 :
LAROQUE-D'OLMES (Ariège)
Mardi 29/08 :
FOIX (Ariège)
Jeudi 31/08 :
TARASCON-sur-ARIÈGE (Ariège)
Vendredi 01/09 :
SAINT-GIRONS (Ariège)
Samedi 02/09 :
BOUSSENS (Haute-Garonne)

BOUCHES-DU-RHÔNE VAR

Jeudi 17/08 :
BRIGNOLES (Var)
Vendredi 18/08 :
APT (Vaucluse)
Samedi 19/08 :
SAINT-MAXIMIN (Var)
Lundi 21/08 :
LA SEYNE (Var)
Mardi 22/08 :
LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 23/08 :
ROQUEVAIRE (Bouches-du-Rhône)
Jeudi 24/08 :
AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)
Vendredi 25/08 :
GARDANNE (Bouches-du-Rhône)
Samedi 26/08 :
LA GARDE (Var)

ALPES-DE HAUTE-PROVENCE

Jeudi 17/08
GAP (Hautes-Alpes)
Vendredi 18/08
SAVINES-LE-LAC (Hautes-Alpes)
Samedi 19/08
VEYNES (Hautes-Alpes)
Lundi 21/08
SISTERON (Alpes-de-Haute-Provence)
Mardi 22/08
FORCALQUIER (Alpes-de-Haute-Provence)
Mercredi 23/08
MANOSQUE (Alpes-de-Haute-Provence)
Jeudi 24/08
CHATEAU-ARNOUX (Alpes-de-Haute-Provence)
Vendredi 25/08
GREOUX-LES-BAINS (Alpes-de-Haute-Provence)
Samedi 26/08
ORAISON (Alpes-de-Haute-Provence)

ALPES-MARITIMES

Samedi 19/08 :
GRASSE (Alpes-Maritimes)
Lundi 21/08 :
CANNES-LA BOCCA (Alpes-Maritimes)
Mardi 22/08 :
LE CANNET (Alpes-Maritimes)
Mercredi 23/08 :
MOUANS-SARTOUX (Alpes-Maritimes)
Jeudi 24/08 :
VENCE (Alpes-Maritimes)
Vendredi 25/08 :
CAGNES-SUR-MER (Alpes-Maritimes)
Samedi 26/08 :
MENTON (Alpes-Maritimes)
Lundi 28/08 :
BREIL-SUR-ROYA (Alpes-Maritimes)
Mardi 29/08 :
CARROS (Alpes-Maritimes)
Mercredi 30/08 :
Saint-MARTIN-DU-VAR (Alpes-Maritimes)
Vendredi 01/09 :
NICE (Alpes-Maritimes) : réunion publique avec Arlette Laguiller.

LUTTE OUVRIERE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : [& Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Bosnie :

LA CRAPULERIE DES CLIQUES NATIONALISTES AVEC LA BÉNÉDICTION DES GRANDES PUISSANCES

Personne ne peut rester indifférent devant les images de l'ex-Yougoslavie montrées par la télévision. Des colonnes de réfugiés, des femmes et des hommes serrant quelques objets emportés pour un voyage souvent sans but et surtout, sans retour, des enfants blessés, des vieillards.

Personne ne peut, non plus, distinguer entre Bosniaques fuyant les bandes armées serbes, Serbes contraints d'abandonner leur village conquis par l'armée croate, ou Croates de Serbie chassés de leur maison par des Serbes qui venaient d'être chassés de la leur en Croatie. Mais comment les distinguer, puisque pour ce qui est des principaux protagonistes de la guerre civile, il s'agit, en fait, d'un même peuple, parlant la même langue, divisé seulement par des passés historiques parallèles qui ont laissé des traces dans les traditions, religieuses ou non. Des traditions différentes qui allaient en s'atténuant, à force de vivre côte à côte dans un même pays voire, ensemble dans les familles mixtes.

Le malheur des peuples de l'ex-Yougoslavie a été que les dirigeants de ce pays, en lutte pour le pouvoir, ont exhumé le passé, exacerbé les différences, inventé des patries au nom desquelles ils pouvaient exiger des sacrifices de leurs propres peuples et imposer l'oppression à leurs minorités. Ces dirigeants rivaux se sont partagé ce qui fut naguère la Yougoslavie, en cinq États hostiles, plus des fiefs autonomes, qui s'affrontent dans des guerres stériles, avec des soldats enrôlés de gré ou de force. Et le mélange inextricable de cultures et de traditions, qui avait été la richesse de l'ex-Yougoslavie, est devenu son malheur car il fournit à chaque clique dirigeante le prétexte pour revendiquer des territoires chez le voisin.

Les dirigeants nationalistes rivaux, qui ont amené les peuples dans ce bourbier sanglant, sont assurément des crapules. Et la façon dont l'armée croate vient de « nettoyer » la Krajina de ses habitants serbes montre à quel point les dirigeants de la Croatie, considérée par les grandes puissances comme une démocratie, ne valent pas mieux que ceux de la Serbie.

Des crapules, oui. Mais que sont donc les dirigeants de la France ou de l'Angleterre qui ont le plus de soldats là-bas ? Que sont donc ceux de l'Allemagne qui n'y a pas de troupes, mais des capitaux ou ceux des Etats-Unis qui ne veulent pas risquer la vie d'un seul de leurs soldats, mais qui font plus que risquer celle des populations civiles lors des bombardements de représailles ?

Les troupes de l'ONU, envoyées par ces grandes puissances, l'ont été au nom de la paix. Mais on voit bien, depuis le temps qu'elles y sont, qu'elles n'ont empêché aucun des massacres, aucune des déportations de populations. Par impuissance ? Non ! Ou alors c'est celle des vautours attendant le moment pour la curée.

Chacune des grandes puissances a ses propres protégés parmi les chefs de guerre nationalistes dont elle espère, le moment venu, des contrats, de bonnes affaires qui ne manqueront pas dans un pays à reconstruire. Faute de pouvoir se mettre d'accord entre elles, les grandes puissances les protègent tous. C'est aux chefs de guerre de se départager avec la peau des peuples. Et les grandes puissances consacreront le droit du plus fort.

La récente offensive croate contre les minorités serbes avec la complicité tacite des dirigeants de la Serbie a peut-être consacré un certain rapport des forces entre les deux armées les plus puissantes de la région, celles de la Serbie et de la Croatie. Du coup, le dernier plan de paix des grandes puissances sacrifie un peu plus la Bosnie qu'elles prétendent pourtant toutes protéger.

Quels que soient les marchandages à venir, les peuples de l'ex-Yougoslavie sont déjà perdants, toutes nationalités confondues. Et les va-t-en-guerre de toutes nationalités, qui aujourd'hui sèment la désolation, maintiendront demain des régimes de dictature. Avec la bénédiction des grandes puissances qui feront des affaires…

Interdiction de la mendicité

QUAND LES POLITICIENS DE GAUCHE OUVRENT LA VOIE À CEUX DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE

Suite à la décision de plusieurs maires de limiter, voire d'interdire la mendicité sur le territoire de leur commune, les réactions et les prises de position continuent. Au point que Michel Crépeau, maire de La Rochelle et l'un des leaders du mouvement Radical par qui le scandale est arrivé, se plaint aujourd'hui du « *tintamarre médiatique* » et des « *jugements hâtifs* » déclenchés contre la quinzaine de maires qui, membres du PCF, du PS, du RPR ou du Front National, ont comme lui décidé de limiter la mendicité de Toulon à Tarbes, en passant par Toulouse, Nice, Pau ou Perpignan.

Tintamarre médiatique qui l'a, au moins, contraint à se justifier. Dans un long plaidoyer, publié dans *Le Monde* du 13-14 août, il se défend de banaliser les thèses du Front National, mais de vouloir « *donner à la police les moyens légaux* » pour protéger la population contre « *les abus de bandes organisées, malades de drogue et d'alcool, armées de couteaux et accompagnées de chiens sales à l'aspect inquiétant* » et « *éviter que les trottoirs soient jonchés de bouteilles cassées, de boîtes de bière vides, d'excréments humains* »... Dans une interview publiée dans *InfoMatin* du 14-15 août, Lucien Barrère, maire socialiste de Pau, se retranche derrière le même type d'arguments, invoquant la « *salubrité publique* » et les « *intimidations* » pour justifier son arrêté interdisant la mendicité dans un large périmètre de sa ville.

Certes les faits qu'évoquent ces élus existent, personne ne le niera. Qu'il y ait un vide juridique, peut-être, mais qui n'est pas nouveau, et qui, bon an, mal an, n'empêchait pas que les problèmes évoqués se règlent sans grande difficulté.

Cela ne justifie pas pour autant les mesures prises à l'encontre des mendiants. Car le problème n'est pas tant, dans cette affaire, de renforcer les moyens juridiques des forces de l'ordre. En fait, on renforce surtout les courants de cette opinion dite bien pensante, sensible aux thèses sécuritaires, qui constitue une fraction influente de leur l'électorat. Ceci expliquant cela.

Les maires de Pau et de La Rochelle ne sont peut-être pas les plus réactionnaires des élus municipaux qui s'en prennent aujourd'hui à ceux qui font « la manche ». Ils prétendent même, en agissant ainsi s'opposer au développement des idées du Front National, en prenant en quelque sorte les devants, une façon, laissent-ils entendre, de lui couper l'herbe sous le pied. L'argumentation, pour n'être pas nouvelle dans la bouche de représentants qui se revendiquent de la gauche, pourrait paraître naïve si elle n'était pas surtout marquée par des arrière-pensées plus prosaïquement électoralistes.

En fait ces maires de « gauche » ne luttent pas contre le développement des idées de Le Pen. Et même s'ils lui prennent des voix localement, ce qui n'est même pas dit, ils le cautionnent, ils le confortent, ils crédibilisent ses thèses, partout dans le pays. Ils lui fournissent un tremplin qui lui permettra de plastronner et de dire qu'il avait raison avant les autres, et autres slogans du genre « *Les électeurs préfèreront l'original à la copie* ».

Force est de constater qu'une fois encore, ce sont des hommes de « gauche » qui font une bonne partie du chemin vers la droite, y compris vers l'extrême droite, lui frayant la voie au lieu de la combattre, ne serait-ce qu'en s'en démarquant de la façon la plus radicale dans ses choix.

Roger MEYNIER

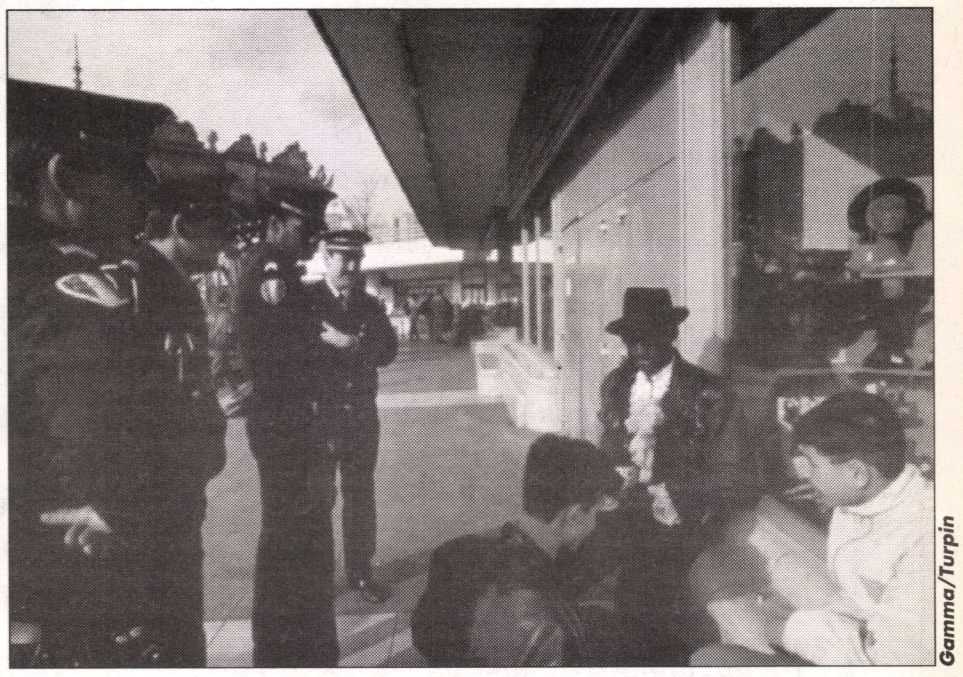

Gamma/Turpin

Paris

UN COMMANDO CONTRE DES MAL-LOGÉS

Profitant du week-end du 15 août, une vingtaine de nervis accompagnés de bergers allemands ont fait irruption à 6 heures du matin dans un immeuble de la rue Hautpoul, dans le 19e arrondissement de Paris. Après avoir défoncé les portes, le commando a tout cassé sur son passage, saccageant les logements, les équipements et les biens personnels des locataires. L'un des occupants, animateur du comité de défense des locataires, a même été grièvement blessé après avoir été défenestré.

Ce n'est pas la première fois que les habitants de cet immeuble sont victimes de tels agissements. Il y a quelques mois, la SIRI, société propriétaire de l'immeuble, avait déjà tenté d'intimider ses locataires en faisant murer les accès de plusieurs appartements, et à la mi-juillet, un incendie criminel avait éclaté.

Il faut dire que depuis près de deux ans, les familles occupant cet immeuble ont entamé une grève des loyers pour dénoncer l'état d'insalubrité de ces logements et exiger un minimum de travaux. Car si l'immeuble ne compte que trois WC et une seule douche pour quarante-sept appartements, si l'installation électrique est vétuste et si les infiltrations d'eau sont monnaie courante, la société propriétaire ne se gêne pas pour réclamer un loyer de 2 500 F pour un taudis de 15 m².

Les lois ont beau leur faire la part de plus en plus belle, apparemment ce n'est encore pas assez aux yeux de certains propriétaires, qui n'hésitent pas à recruter des voyous pour intimider leurs locataires. Quant à la police, elle est visiblement plus prompte à faire exécuter les arrêtés d'expulsion contre les locataires qui ne peuvent plus payer leur loyer qu'à protéger les locataires lorsque ceux-ci réclament l'application de leurs quelques droits.

Marseille

BAVURE POLICIÈRE... UNE DE PLUS

Vendredi 11 août, à Marseille, le contrôle d'identité a mal tourné pour un jeune Français d'origine algérienne. Suite au contrôle, trois policiers l'ont embarqué sans ménagement dans leur voiture pour l'emmener dans une carrière désaffectée. Là, Sid Mohamed Amiri a subi un passage à tabac en règle, à coups de poings et de matraque, puis a été jeté dans un conteneur. Selon lui, les policiers auraient aussi sorti leur revolver pour lui faire peur, et lui auraient volé 2 000 F. Si ces cogneurs en uniforme ont eu la main leste, on ne peut pas en dire autant de leur présence d'esprit, puisque c'est en revenant chercher sa matraque marquée à son nom que l'un d'eux s'est fait cueillir par les enquêteurs encore présents sur place. On ne peut pas être fort en tout.

Un des enquêteurs chargés de l'affaire reconnaît d'ailleurs que « *sans cette bévue, on aurait sans doute eu beaucoup de mal à les retrouver, avec comme seul signalement trois flics dans une voiture* ». L'affaire serait sûrement tombée aux oubliettes comme beaucoup d'autres.

Devant la gravité des faits et surtout l'évidence des preuves, le ministère de l'Intérieur a préféré suspendre immédiatement et mettre en examen les trois policiers qui, pour justifier leur geste, ont déclaré que cela aurait été trop long d'amener le jeune au commissariat et qu'ils ont préféré « *lui donner une leçon* ».

Le préfet de police de Marseille est, paraît-il, étonné par cette bavure car ces trois flics étaient « *très bien notés* » (on n'ose pas imaginer ce qui se serait passé s'ils avaient été mal notés !). De plus, selon lui, la « *situation est plutôt calme à Marseille, grâce aux moyens supplémentaires mis en place après l'attentat du RER à Paris* ». Et d'ajouter : « *Nous ne trouvons pas d'explication* ».

Des explications il y en a. Banales comme sont devenues presque banales ce genre de bavures, même si toutes ne vont pas jusque-là. C'est justement ce contexte de contrôles policiers permanents visant surtout les immigrés quelles que soient leurs nationalités d'ailleurs, mais identifiés par leur faciès, qui amène certains flics à se croire tout permis. La pratique du contrôle d'identité musclé n'est malheureusement pas exceptionnelle. Et si on peut constater que cette fois-ci, les trois flics sont identifiés et inculpés, combien d'affaires restent sous le boisseau ? Car tout le monde sait qu'il n'est pas facile de porter plainte contre la police, surtout quand on est immigré ou ressemblant à un immigré, selon les critères de la police.

Roger BERTRAND

Scandale Eurotunnel

DES TUYAUX SOUS LA MANCHE

Eurotunnel, la société qui exploite le tunnel sous la Manche, est, dit-on, au bord de la faillite. Non pas en raison d'un échec commercial. De ce point de vue, les responsables d'Eurotunnel sont satisfaits, le trafic de poids lourds et de voitures individuelles est conforme aux prévisions et va en augmentant.

Mais Eurotunnel croule sous les frais financiers. Son endettement est de 65 milliards de francs et la société doit rembourser annuellement 5 milliards de francs. Conséquence : l'action Eurotunnel est aujourd'hui cotée à 14 F après avoir atteint près de 100 F l'été 1989 et encore 50 F en janvier 1994. Évidement, les petits actionnaires anglais et français, alléchés par la promesse d'un bon placement de « père de famille », s'estiment à juste titre dupés.

A l'origine de cet endettement colossal, il y a, bien sûr, le coût de la construction du tunnel. Il est passé des 44 milliards de francs prévus à 88,9 milliards. Mais le gouffre financier que représente Eurotunnel a fait et continue à faire le bonheur de banquiers et d'affairistes.

La COB – commission des opérations de Bourse – vient de transmettre au parquet un dossier accusant deux banques, la SBS et Salomon Brothers, de « délit d'initié », c'est-à-dire d'avoir profité d'opérations privilégiées pour spéculer sur le titre Eurotunnel. En fait, il semblerait que ce « délit d'initié » et la manipulation de ces titres ont été pratiqués par bon nombre d'établissements et d'affairistes de tout poil.

La technique utilisée a été la suivante : informés qu'Eurotunnel allait effectuer en mai 1994 une augmentation de capital qui entraînerait une chute du titre, les banquiers ont emprunté des actions qu'ils ont vendues pour les racheter quelques mois plus tard deux fois moins cher. Et la différence est passée dans leurs poches. « *Les banques n'ont pas su résister à l'irrésistible* », aurait déclaré le président d'Eurotunnel de l'époque. Effectivement, puisque ce sont les mêmes banques chargées de négocier avec Eurotunnel l'augmentation de capital qui en ont profité pour spéculer sur le titre. On n'est jamais mieux « initié » que par soi-même ! Et il devait y avoir pas mal d'initiés, puisqu'on dit qu'à l'époque, ce petit jeu était un sport international et que les « traders » étaient nombreux à se vanter des plus values faramineuses réalisées au détriment d'Eurotunnel.

On verra si les juges condamnent ou pas ces financiers pour le « délit d'initié » qui est toujours difficile à prouver puisque c'est le fonctionnement même des marchés boursiers qui permet aux détenteurs de capitaux d'utiliser leurs positions, leurs relations, leurs informations pour augmenter encore leurs richesses.

Le déficit d'Eurotunnel est d'abord un transfert… vers les banques. Celles-ci ont recueilli 21,6 milliards de francs d'intérêts depuis 1986 sur les 65 prêtés. Et sur cette somme les banquiers n'ont pas de souci à se faire puisque cette rente a été encaissée, elle, en toute légalité. Et cela va continuer de plus belle avec les nouveaux emprunts qu'Eurotunnel doit contracter.

Morale : quand on parle de faillite, cherchez les bénéficiaires !

Christian BERNAC

Armement

CE N'EST PAS LA MORTE SAISON POUR LES FABRICANTS FRANÇAIS

Selon une étude récente du service de recherche du Congrès américain, la France serait devenue en 1994 le premier exportateur d'armes en direction des pays dits du Tiers Monde, passant devant les États-Unis. Dans ce pays, cette annonce a servi de prétexte aux marchands de canons américains pour réclamer des aides à l'exportation et une réglementation plus stricte concernant la vente d'armes dans ces pays.

SATORY : le supermarché des armes françaises

AFP

En France, le ministre de la Défense n'a pas trouvé ces révélations très à son goût, particulièrement au moment où le gouvernement est sur la sellette à la suite de la décision de Chirac de reprendre les essais nucléaires. Il a donc contesté l'enquête américaine, la qualifiant de « *partielle et de partiale* ». Les autorités françaises ne nient pas avoir décroché trois gros contrats avec le Pakistan, le Quatar et l'Arabie Saoudite, elles contestent que le qualificatif de pays sous-développés s'applique aux deux derniers pays cités. Comme quoi, au pays de Voltaire et d'Hugo, on sait manier le langage presqu'aussi bien que la calculette.

Mais par-delà ces arguties de marchands de canons, il y a l'énorme gâchis économique et humain que représente le commerce d'armes, les USA en tête, la France au sixième rang à l'échelle de la planète.

Les dépenses militaires mondiales sont estimées à 767 milliards de dollars, soit l'équivalent de la moitié (49 %) des revenus de la population mondiale. Seul un sixième de ces dépenses est imputable aux pays du Tiers Monde (Il serait plus juste de parler des gouvernements de ces pays).

« *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* » disait au début du siècle Jean Jaurès. Les temps de paix sont consacrés à tout faire pour qu'elles soient meurtrières, tout en soignant les profits des trusts. Ce qui n'est pas contradictoire, bien au contraire.

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

L'embauche de CES pour combler les manques de personnel à moindre frais dans les services publics n'est pas une pratique nouvelle, même si c'est contraire à la loi. L'administration judiciaire qui a les mêmes problèmes budgétaires que les autres services publics n'est pas en reste. Ainsi en 1994, le précédent Garde des Sceaux, Méhaignerie, avait reconnu « *la présence illégale au sein des juridictions de titulaires de CES en équivalence de plus de 800 postes* », soit 10 % des effectifs de son administration. En effet, depuis la fin des années 1980, les tribunaux embauchent leurs CES par le biais d'associations loi 1901, structures écrans créées pour la circonstance comme l'association « Jeunesse justice » à Bordeaux, aujourd'hui attaquée aux prud'hommes par 37 anciens CES qui réclament leur embauche à contrat en durée indéterminée dans le service public et 10 000 francs de dommages et intérêts. Le procès a été renvoyé, les prud'hommes se déclarant incompétents dans cette affaire…

Mais qui est compétent ? L'administration judiciaire ? Celle qui a su si bien tricher avec la loi ?

Le cinquantenaire d'Hiroshima

LA BONNE CONSCIENCE DES ASSASSINS

Selon la presse internationale, le Japon aurait manqué son rendez-vous avec l'Histoire. A l'occasion du cinquantenaire de la capitulation du Japon, les autorités n'ont pas présenté les excuses attendues aux victimes de la guerre d'agression perpétrée en Asie. Le Premier ministre a bien présenté des excuses, mais il a dû le faire à titre personnel, son message ayant été censuré par le Parlement. Quant à l'empereur, le fils d'Hiro Hito, il a simplement honoré les militaires et civils japonais morts dans la Seconde Guerre mondiale.

Les Occidentaux si friands de commémoration et de célébration en cette année de cinquantenaire auraient aimé que les vaincus d'hier fassent enfin amende honorable. Ainsi l'horreur d'Hiroshima et Nagasaki aurait-elle été justifiée par le comportement inhumain des troupes japonaises en Asie et les atrocités commises là-bas.

Le Japon, ou plus exactement la majorité de la classe politique qui le gouverne aujourd'hui, n'a pas accepté de jouer le rôle que les Occidentaux désiraient.

Ce faisant, les dirigeants japonais ont exactement la même attitude que ces Occidentaux, car, en fait d'atrocités – et elles sont incontestables –, on ne voit pas pourquoi ils devraient se sentir plus coupables que d'autres.

Les conquêtes coloniales se sont toutes faites dans la violence, le sang, le massacre des populations. Aucune puissance colonisatrice n'a présenté d'excuses aux nations colonisées aujourd'hui indépendantes! Clinton a pu renouer des relations officielles avec le Viêtnam sans s'excuser auprès des populations napalmées, mutilées, détruites. Le gouvernement français n'a jamais présenté d'excuses à la population algérienne, ni pour l'atrocité de la guerre de conquête, ni pour la domination coloniale, ni pour la meurtrière guerre que le peuple algérien dut affronter pour gagner son indépendance.

Et pourtant, cela se passait après la Seconde Guerre mondiale, après cette grande pseudo-crise de conscience morale qui amena des tribunaux internationaux à condamner les « criminels de guerre » qui appartenaient au camp des vaincus.

Les vainqueurs, eux, ont justifié toutes les horreurs qu'ils avaient commises durant ce carnage par la nécessité de la lutte à mener pour défendre les idéaux de liberté et de démocratie.

Cinquante ans après, ils tiennent à cette fiction qui fait fi des causes mêmes de la guerre : la lutte pour le repartage du monde entre puissances impérialistes, la défense des intérêts des classes dominantes poursuivie dans chaque camp, au mépris général de tous les peuples, vainqueurs ou vaincus.

Qu'il y ait aujourd'hui parmi les autorités et certains intellectuels japonais, une nostalgie pour le Japon impérial, ses rêves de puissance, son idéologie militariste, cela est certain. Mais cela ne justifie pas la bonne conscience des ex-alliés qui, après avoir maintenu il y a cinquante ans le trône impérial, invoquent aujourd'hui la responsabilité collective du peuple japonais.

Vainqueurs ou vaincus d'hier, les puissances impérialistes dominent toujours le monde. Les victimes, ce sont toujours les peuples.

Colette BERNARD

AFP

USA

CLINTON PROMET D'ARRÊTER LES ESSAIS NUCLÉAIRES ... SAUF SI LES MILITAIRES EN DÉCIDENT AUTREMENT

Bill Clinton a annoncé son intention «*de négocier une véritable et complète interdiction des essais nucléaires*». Une telle décision qui, faut-il le souligner, se limite pour l'instant à une déclaration d'intention, constitue un changement dans la position traditionnelle des États-Unis. La doctrine officielle en la matière, défendue par les militaires, et reprise par le gouvernement US, prônait jusqu'alors des essais de faible puissance durant les dix prochaines années.

L'engagement de Clinton, qui vient après celui de Chirac affirmant quelques jours plus tôt son intention d'arrêter lui aussi ces essais après 1996 – promis, juré! – ne permet pas de préjuger de ce qu'il en sera dans les années à venir, en supposant même que Clinton ne change pas d'avis. Les négociations sur l'arrêt des essais entre les puissances nucléaires, entamées à Genève en 1994, et qui impliquent la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine, piétinent du fait, entre autres, que ces deux derniers pays exigeaient des dérogations à cette interdiction. Les desiderata des uns sont bien opportuns pour servir d'alibis aux autres, dans ce type de complicité tacite entre « bons » et « méchants» couramment pratiquée.

Mais de toute façon, même dans l'hypothèse où ces accords seraient signés, reste que les arsenaux constitués par ces puissances, en instruments de destruction nucléaire ou conventionnelle, continueront d'exister, et sans doute que les essais en simulation ou en dimension réelle pourront continuer à être pratiqués. *Le Monde* qui commente la déclaration de Clinton signale «*que le dernier essai nucléaire américain connu remonte à 1992...*» C'est dire que tous ne sont pas connus, et ne le seront pas forcément à l'avenir.

Constatons cependant que l'hypocrisie n'est pas totale puisque, au cas où un accord interviendrait, les États-Unis prévoient d'y imposer une clause de retrait qui leur permettrait de suspendre leur participation à ce traité en cas «*d'intérêt national suprême*». Cette clause a été acceptée après que Clinton a consulté les chefs d'état-major.

Même lorsque les présidents cherchent des combines pour plaire à leur opinion publique, le dernier mot reste toujours à l'armée. Vérification en a été faite cette fois encore.

J.-P. V.

LA CONSCIENCE DU BOURREAU

La peine de mort est une loi. Pour être applicable, elle doit être codifiée dans les moindres détails, comme toute loi... C'est ainsi qu'aux États-Unis, dans l'État d'Oklahoma – mais cette pratique n'est ni nouvelle ni l'exclusivité de cet État – un condamné à mort qui n'avait pas le cœur d'affronter cette situation et avait absorbé une forte dose de calmants a été transporté à l'hôpital pour y subir un lavage d'estomac et y être ranimé, quelques heures avant son exécution. L'ordre et la morale sont saufs, qu'on se rassure : Robert Brecheen, âgé de quarante ans, a raté son suicide et avait toute sa conscience lorsqu'on lui a injecté les trois substances létales qui ont mis fin à ses jours. On n'échappe pas aux morts programmées par l'État. 3000 autres détenus, dont certains sont mineurs, attendent de subir le même sort, dans le pays le plus riche du globe.

Brésil

DES PAYSANS MASSACRÉS

Un manque de terre permanent pour les poseiros

Arc.

A quelques jours d'intervalle deux massacres de paysans sans terre, qui occupaient des terrains non cultivés, ont été révélés ces derniers jours au Brésil.

Dans un cas, deux cents policiers dotés d'armes lourdes ont attaqué le campement de six cents familles de paysans en pleine nuit en lançant des grenades lacrymogènes, en incendiant tous les baraquements, puis ont ouvert le feu tuant soixante-dix personnes. Il y a eu également de nombreux blessés, dont certains très grièvement, et presque toujours par balles, selon les médecins. Trois cent cinquante-trois des survivants sont toujours maintenus prisonniers dans un gymnase d'une ville voisine. Les paysans sans terre s'étaient installés dans la partie boisée d'une grande exploitation de 16 000 hectares, située dans l'État de Rondonia, limitrophe de la Bolivie. Le propriétaire, dont la plainte a servi de prétexte à l'assaut, réside, lui, à Sao Paulo, la plus grande ville du pays, éloignée de plusieurs milliers de kilomètres du domaine.

Dans le second cas, les propriétaires d'une grande exploitation ont purement et simplement payé trois cents mercenaires pour liquider physiquement les quelques dizaines de paysans sans terre qui s'étaient installés sur le domaine, comme l'a dénoncé le maire d'une petite ville de l'État du Para, en Amazonie (au nord du Brésil) où s'est déroulée la tuerie. Bien d'autres assassinats du même type ont eu lieu récemment dans le sud de ce même État du Para. Ces deux massacres, qui ont été divulgués, n'ont rien d'exceptionnel au Brésil. Il suffit de se rappeler le meurtre de Chico Mendes, qui s'était fait le porte-parole des seringueros (les récolteurs de caoutchouc), il y a quelques années, pour ne citer qu'un exemple ayant eu un certain retentissement. Il faut toute l'hypocrisie d'un représentant du ministère de la Justice brésilienne pour exprimer sa surprise devant la violence avec laquelle a été conduite la première opération qui a surtout, pour lui, l'inconvénient d'avoir été rendue publique alors qu'elle mettait en cause des policiers militaires.

Héritage du temps de la dictature, les policiers militaires dépendent de l'état-major de l'armée de terre et sont mis à disposition des gouverneurs. Leur réputation n'est pas usurpée. Ainsi, depuis 1994, 330 cadres de la police militaire de Rio ont été inculpés. Les enquêtes ont révélé les trafics d'armes, de drogue, la corruption qui se pratiquent en son sein.

En 1993, la police militaire de Sao Paulo a reconnu avoir abattu 1 500 personnes – une toutes les six heures – sans qu'à aucun moment les autorités aient exigé la moindre explication

La violence qui s'exerce par l'intermédiaire des forces gouvernementales au service des intérêts des riches ou par celui de tueurs appointés – bien difficile de discerner une différence entre eux – est le moyen ordinaire utilisé par les grands propriétaires pour terroriser les pauvres et maintenir leur absolue domination. Et ce moyen ne fait que prolonger la violence de l'abjecte inégalité sur laquelle est fondée la société brésilienne – présentée ici comme un des exemples prometteurs du capitalisme en Amérique du Sud. «*Il y a chez nous des domaines agricoles qui ont la taille de certains pays européens*», affirmait récemment un sociologue qui, à propos d'un État du Nordeste, dressait le constat suivant : «*32 millions de misérables, mangeant moins de 2 400 calories par jour, dont 22 millions de crève-la-faim (...) 57 % d'indigents dans l'État de Pernambouc*». En effet, seulement 1 % des propriétaires possèdent 44 % du domaine foncier et voudraient réduire les paysans sans terre à la seule alternative de mourir de faim ou sous les coups des défenseurs de la propriété privée.

C'est ce que l'on appelle «un pays en voie de développement».

Annie ROLIN

Allemagne

LA CROIX ET LA BAVIÈRE

La plus haute instance juridique d'Allemagne, le tribunal de Karlsruhe a tout récemment déclaré inconstitutionnel un règlement du Land de Bavière qui oblige les écoles publiques à accrocher des crucifix dans les salles de classe.

Cette décision a provoqué un tollé chez les calotins de toutes obédiences, principalement les catholiques qui sont majoritaires en Bavière, le chancelier Kohl joignant sa voix à ce chœur. Certains représentants religieux, qui n'ont pas peur des mots, ont même été jusqu'à comparer cette mesure à celle prise sous Hitler, où la croix gammée avait remplacé le crucifix, oubliant de rappeler qu'à l'époque l'Église catholique avait signé avec Hitler, le 20 juillet 1933, un concordat selon lequel les évêques juraient fidélité à l'État et prononçaient une prière dominicale «*pour le Reich et pour le peuple*».

La cour de Karlsruhe a fait machine arrière et indiqué que sa décision n'impliquait pas le retrait des crucifix dans les salles de classe.

Mais cette affaire illustre le poids des Églises en Allemagne, où l'État se charge lui-même de prélever le denier du culte auprès de chaque citoyen dont l'appartenance à une religion est dûment répertoriée dès sa naissance. Il faut une déclaration de refus auprès d'un tribunal pour échapper à cet impôt qui représente 8 à 10 % de l'impôt sur le revenu.

L'État attribue des subventions aux Églises au titre de leurs activités sociales. Du coup, alors que des crèches financées par l'État font cruellement défaut, les Églises gèrent des crèches, des colonies de vacances et d'autres activités au travers desquelles elles confortent leur poids social.

En ce qui concerne les rapports entre l'Église et l'école, ils sont variables d'un Land à l'autre. Dans certaines régions, les enseignants doivent appartenir à une confession reconnue ; dans d'autres, la laïcité dépend d'une décision des parents et des enseignants. Enfin, à Hambourg par exemple, il y a séparation de l'Église et de l'État.

Les préoccupations religieuses de la coalition CDU-CSU au pouvoir ne l'ont pas empêché en tout cas d'autoriser l'année dernière le travail le dimanche.

Charité bien ordonnée...

Catherine LEMOINE

SNCF QUAND LA SNCF CHASSE LE FRAUDEUR

Nouvelle opération anti-fraude nommée «*J'ai l'œil*». La SNCF essaye de cette façon de sensibiliser les cheminots de l'Ile-de-France avec comme slogan «*Ayons l'œil, parce que la fraude coûte les yeux de la tête, et parce qu'on ne voyage pas à l'œil*». Elle voudrait nous faire pleurer…

Elle avance ses arguments de choc : la fraude lui coûterait 300 millions de francs par an, soit la valeur de 4 rames banlieue à 2 niveaux.

C'est dérisoire comparé aux intérêts versés aux banques (dont le Crédit Lyonnais pour la plus grosse part) suite aux investissements du TGV.

La fraude n'est donc pas, loin s'en faut, la principale cause du déficit annoncé de 9 milliards de francs pour 1995.

La mise en application de ce plan anti-fraude va entraîner le renforcement des groupes de contrôleurs dans les trains.

En outre, la SNCF annonce qu'elle ferait de la prévention en amont, qu'elle instaure une simplification avec une tarification jeunes, et qu'elle engage une réflexion sur la création d'un titre de transport de proximité destiné aux jeunes en situation de réinsertion. Autant dire, peu de choses, sinon rien pour la majorité des travailleurs et des chercheurs d'emplois qui utilisent les transports tous les jours.

Par contre, l'augmentation de 5 % au 1er août 1995 du prix de la carte orange est bien réelle, et là, la SNCF n'a pas mis longtemps à réfléchir.

Aux cheminots, la SNCF annonce avec fracas la création de 400 postes de cheminots au statut, et 150 CES sur l'Ile-de-France. Trois fois rien comparé aux 6 000 suppressions de postes programmées pour l'année 1995, qui viendront s'additionner aux 73 000 cheminots en moins depuis 10 ans.

À LA SNCF, IL Y A FRAUDE ET FRAUDE ET IL FAUT AVOIR L'ŒIL ET LE BON

Lorsque les GEC-Alsthom, Bouygues, SPIE Batignolles, Crédit Lyonnais, etc, s'enrichissent en facturant leur service à des prix faramineux, ce qui contribue largement au déficit comptable de 9 milliards annoncés, il n'y a pas de fraude.

Car personne ne peut connaître le prix réel d'une rame TGV, au nom du secret commercial. Ce sont les cheminots, par la réduction des effectifs et des salaires, ce sont les usagers par le prix élevé des tarifs, et l'ensemble des travailleurs et de la population par leurs impôts qui payent ces milliards qui vont grossir les profits d'une minorité d'industriels et de banquiers.

S'il y a une lutte à mener, c'est bien contre la fraude dont les travailleurs sont victimes de la part des patrons et de la SNCF.

Correspondant LO

Arc.

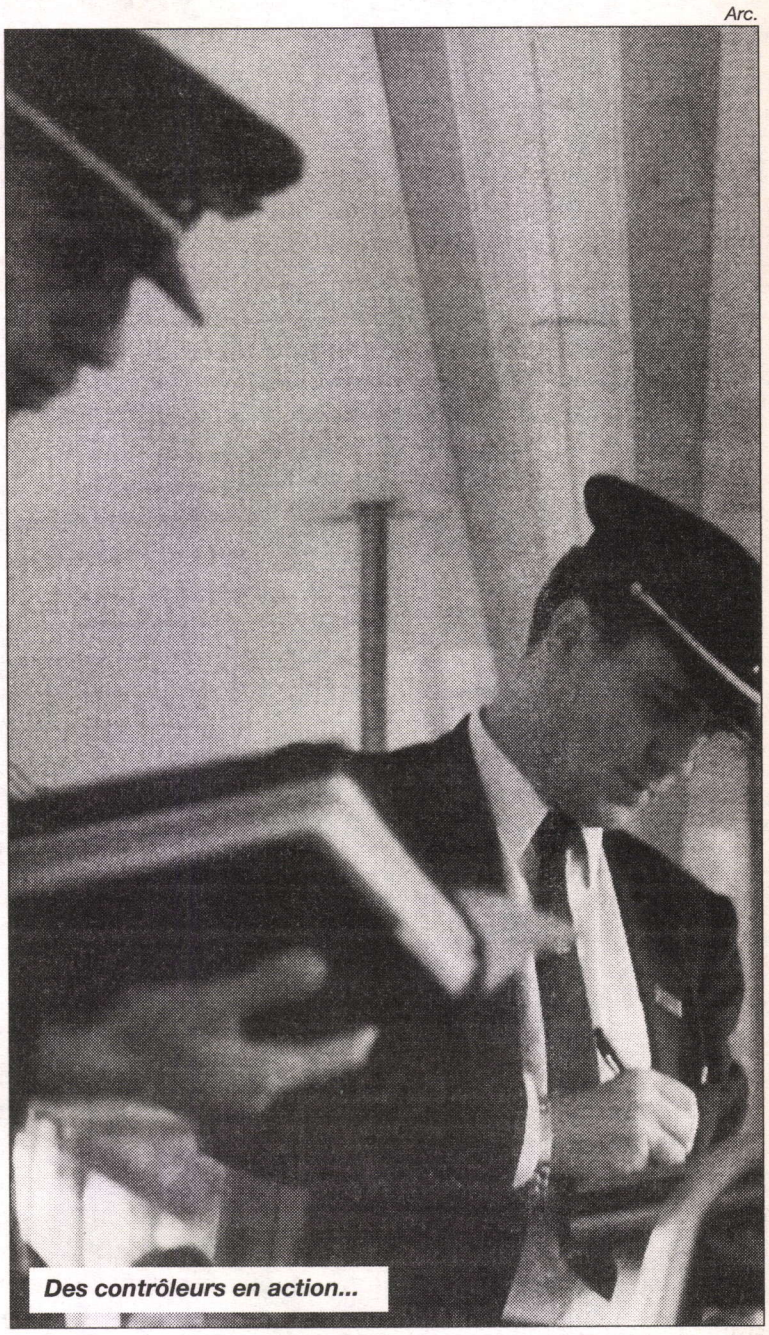

Des contrôleurs en action...

ACCIDENT MORTEL

Sur le chantier de Villeneuve Prairie (sud-est de Paris) le 31 juillet, un cheminot de 37 ans a été heurté par une rame. Il devait décéder des suites de ses blessures.

C'est en traversant une voie avec un chariot électrique qu'il a été renversé par un train qui refoulait. Situation courante sur un chantier SNCF, mais toujours dangereuse : en effet, le conducteur de la rame qui refoule ne voit pas où il va, puisque la motrice est en queue de train. De plus, dans ce cas-là, l'agent qui dirigeait cette manœuvre de refoulement n'a rien vu. Il se trouvait du côté du train opposé au chariot électrique sur lequel était notre collègue.

Les conditions dans lesquelles ont lieu ces manœuvres font que cela devait arriver un jour. La direction ne peut l'ignorer et n'a jamais fait mieux que de donner des conseils. Mais elle fait pire, en aggravant les conditions de travail avec les diminutions d'effectifs entre autres. Nous devons travailler de plus en plus vite notamment dans cette période d'été, où les roulements avec les horaires décalés sont conçus au plus juste, et les jours de repos réduits.

Une enquête est ouverte par la direction et le CHSCT. On n'en connaît pas encore les conclusions, mais pour ceux qui travaillent sur le chantier, cet accident mortel ne relève absolument pas de la fatalité.

Correspondant LO

Hôpital E. Herriot (Lyon)

ENCORE UN ÉTÉ DIFFICILE À PASSER

A l'hôpital Edouard Herriot, on a retrouvé cet été les problèmes qu'on retrouve tous les ans à cette période, mais encore aggravés cette année. Les services d'urgence sont complètement saturés car ils ont du mal à transférer leurs malades vers les services «lents», ces derniers ayant fermé beaucoup de lits : 27% en juillet et 38% en août, pour l'ensemble des Hospices Civils de Lyon (HCL). Aussi, la direction de l'hôpital a-t-elle dû demander aux services «lents» de libérer des lits en reportant des hospitalisations ou en les abrégeant, tout cela au détriment des malades et du personnel.

La chaleur n'a pas arrangé l'état de santé de certains hospitalisés, en particulier les personnes âgées, avec des températures de plus de 35° dans les chambres, où il n'y a aucune climatisation, même pas de ventilateurs car les HCL n'ont pas les moyens d'en acheter et ils craignent, disent-ils, qu'on les leur vole ! Ce sont les malades qui doivent apporter le leur quand ils en ont un. Le summum a été atteint dans un service d'urgence, début août, avec une panne d'un vieil ascenseur usagé qui a duré 6 jours, car la société de réparation n'a pas pu se procurer rapidement la pièce défectueuse. Elle a dû envoyer des employés qui, 24 h sur 24, ont treuillé manuellement l'ascenseur.

Cette année, il y a eu encore moins de personnel remplacé que d'habitude. Des infirmières font le ménage dans certains services d'hospitalisation de jour, et il y a eu un nouvel afflux de CES alors qu'il y aurait eu largement assez de travail pour les embaucher à temps complet.

Les consultations sont, elles aussi, saturées depuis fin juin : il faut attendre septembre ou octobre pour avoir un rendez-vous, ou bien prendre un rendez-vous dans le privé, comme on le conseille aux malades, avec parfois le même médecin qui n'avait plus de place dans le public ! Ces problèmes ne sont pourtant pas inattendus. Mais avec la politique d'économies demandée aux hôpitaux, les HCL sont incapables de les résoudre.

Correspondant LO

LO

Bigard (Quimperlé)

UN COUP DE TROP

La grève des salariés de l'entreprise Bigard de Quimperlé en Bretagne a attiré l'attention des médias.

Dans cette entreprise de 1 200 salariés, numéro 2 français de l'abattage et du découpage de viande, le patron entendait imposer des pauses toilettes à heure fixe. Les ouvriers avaient ainsi droit à trois pauses par jour, de cinq minutes, tout dépassement étant sanctionné par une amende de 50F par jour pour abandon de poste.

Cette décision a soulevé la colère des salariés qui ont été 250 à participer à une journée de grève le lundi 7 août. Parallèlement l'inspection du travail a fait valoir que la loi interdisait les sanctions pécuniaires. Et la direction a finalement reculé sur les amendes et annoncé qu'elle envisageait la possibilité de pauses toilettes supplémentaires.

Cet exemple de réglementations tracassières qui paraît digne du XIX^e^ siècle vient rappeler qu'il existe dans toutes les entreprises des règlements intérieurs qui comportent de multiples interdictions comme parfois de rire ou de chanter. Ou d'autres fois, comme à Euro-Disney par exemple, ce sont des critères de tenue vestimentaire ou de maquillage tatillons qui sont imposés. Sans compter de multiples autres aspects de la vie à l'entreprise que les patrons, rois dans leurs usines, se donnent les moyens d'imposer aux travailleurs.

En 1982, le gouvernement socialiste d'alors avait bien glissé dans les lois Auroux quelques phrases ronflantes affirmant que «*le règlement intérieur ne peut porter atteinte aux droits des personnes et aux libertés individuelles ou collectives*», mais Mauroy, Auroux et leurs successeurs ont laissé aux patrons les mains libres pour inventer et appliquer des règlements intérieurs qui leur permettent de faire pression sur les travailleurs.

Les dirigeants des Établissements Bigard, un groupe prospère qui emploie quelque 3 000 salariés sur toute la France sont comme bien d'autres chefs d'entreprise à la recherche de la rentabilité maximum. Ils ont recours au travail intérimaire. Ils ont mis en place les horaires flexibles, imposant par exemple à des travailleurs de commencer leur journée à 1 heure ou 2 heures du matin. Ils se permettent de prélever 50 F par jour d'absence (y compris d'absence maladie) sur les primes de vacances ou de fin d'année. La réglementation de ces fameuses pauses toilettes faisait partie de la chasse aux temps morts au nom de laquelle les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles dans de nombreuses entreprises. Une chasse que les patrons suspendent quand, comme à Quimperlé, les travailleurs refusent de laisser faire.

Carnaud
Laon (Aisne)

DE L'AIR !

Depuis des années, à Carnaud, entreprise de production métallurgique où nous fabriquons des boîtes de conserve, avec les étuves de l'imprimerie et les différentes machines qui dégagent de la chaleur, chaque été, on déguste ! L'actuelle saison ne fait pas exception.

L'an dernier, dans l'un des ateliers, celui des Presses Minster, les ouvriers avaient arrêté le travail.

La nouveauté cette année, c'est que, dans cet atelier, la direction a installé des ventilateurs : ceux-ci, au nombre de six, sont certes impressionnants, et leur vrombissement s'entend la nuit jusqu'à la commune voisine. Mais comme ils sont encastrés à même le mur, qu'ils aspirent de l'air à 40°C sur une façade située plein sud, ils produisent du courant d'air, mais certainement pas de la fraîcheur. Par ailleurs, ils ne couvrent que la moitié de l'atelier, et on a nettement l'impression que l'air chaud s'accumule lourdement dans l'autre partie.

Le patron s'est vanté en comité d'établissement que cet «investissement», réalisé cette année pour l'amélioration des conditions de travail, lui a coûté 300 000 F. Un chiffre à comparer aux investissements que les patrons sont capables d'effectuer quand il y a de l'argent à gagner : pour ne parler que d'un seul atelier, chacune des presses Minster de fonds à ouverture facile frise les 20 millions de francs avec l'installation, et les patrons en ont acheté sept ces cinq dernières années !

Mais il y a d'autres postes dans l'usine où le travail est aussi une épreuve quand il fait chaud. Par exemple ceux situés juste à la sortie des grandes étuves où sèche le vernis dont est recouvert le métal destiné à faire les boîtes. Ou encore dans l'atelier Minster, ceux qui sont obligés de travailler à l'intérieur des cabines d'insonorisation entourant les presses : ceux-là subissent des températures de 50°C. Ces machines sophistiquées possèdent une aspiration des déchets métalliques pour éviter les bourrages de l'outil, et une soufflerie d'air chaud pour sécher localement le vernis : il n'aurait pas été plus difficile de les équiper d'une arrivée d'air frais pour le mécanicien qui intervient sur la machine : mais cela, cela ne fait pas partie des préoccupations des patrons !

Un seul secteur de l'atelier, l'annexe consacrée aux réparations, bénéficie d'un appareil à climatisation. Mais c'est parce que les ouvriers, voyant un matin cet appareil débarquer d'une autre usine Carnaud qui fermait, l'ont précieusement récupéré et l'ont aussitôt installé, avec ses branchements, avant que la hiérarchie ne mette la main dessus pour les besoins de ses propres bureaux. Dans certains cas, il faut être le plus rapide !

Correspondant LO

LO

Carnaud Metalbox : lors de la grève d'avril 1995.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Motorola – Toulouse

IL N'Y A RIEN À ATTENDRE D'EUX

En juillet, les dizaines d'ouvrières et d'ouvriers en contrat à durée déterminée ont été appelés pour signer... un prolongement de neuf mois de leur CDD. Alors qu'on leur avait laissé croire ou espérer que, comme l'an dernier, ces contrats seraient transformés en embauche définitive.

Le patron veut encore se servir de la carotte de l'embauche.

Mais il y a une autre différence avec l'an dernier, c'est qu'à l'époque, il y a avait eu des débrayages, bien suivis notamment aux Circuits Intégrés. Ça a aidé les patrons à comprendre ce que nous voulions.

On sait ce qu'il nous reste à faire.

Échos des caravanes Lutte Ouvrière

Mazet Aubenas S.A.
(Ardèche)

LES CHAUFFEURS NE VEULENT PAS TRAVAILLER À GENOUX

Des travailleurs de Mazet, entreprise de transport routier, rencontrés sur le marché d'Aubenas à l'occasion du passage de la caravane Lutte Ouvrière Drôme-Ardèche nous ont raconté leur grève.

LO : Comment avez-vous décidé de vous mettre en grève ?

– Ça couvait depuis un an. Nos représentants élus n'étaient même pas écoutés, ni même reçus. 56 des 63 chauffeurs ont signé une lettre pour le respect des droits des délégués, pour des négociations sur les salaires. Seul effet : des brimades à l'encontre des délégués.

En plus, il y a eu une accumulation de colère contre la façon dont on est traités : des journées de travail de plus de 14 heures, des heures supplémentaires non payées…

Quand de nouvelles brimades contre un délégué ont eu lieu, un préavis de grève a été déposé. Préventivement, le patron a fait sortir les camions hors de l'entreprise.

23 chauffeurs en réunion ont décidé la grève. Le lendemain, dimanche 18 juin à 22 h, 27 chauffeurs sur 63 se sont mis en grève. C'était une libération d'oser affronter ce patron de choc.

Certains non-grévistes ont failli nous rejoindre par la suite, mais les pressions du patron ont été les plus fortes. Le patron a même fait signer une pétition contre la grève, et a donné des primes de 500F à 1 000F aux non-grévistes.

LO : Comment se sont déroulées vos 7 semaines de grève ?

– On a maintenu un piquet 24 h sur 24 à côté de l'entreprise, avec des tentes, dans nos voitures. Mazet a embauché un vigile avec un chien pour monter la garde dans l'enceinte. On a eu un bon soutien local des habitants qui nous ont apporté à manger pendant toute la grève.

On a vécu ensemble pendant 45 jours. Pour la plupart, c'était notre première expérience de grève. Depuis 72 ans que l'entreprise existe, il n'y avait jamais eu de grève. Le fils d'un gréviste a dit à son père qu'il était fier de lui, et c'était notre sentiment à tous.

Mazet n'a pas cédé. En tant que président du tribunal de commerce d'Aubenas, il connaît les lois, mais il s'assoit dessus et ne les applique pas dans sa propre entreprise.

Pour éviter une propagation du mouvement dans le groupe qui compte 800 employés dans le pays, Mazet a entamé des procédures de licenciement contre des délégués dans plusieurs agences et fait garer les camions à l'extérieur afin que les chauffeurs ne se rencontrent pas.

LO : Quand avez-vous appris que le patron envisageait de licencier les grévistes ?

– Le 7 juillet, les 27 grévistes ont reçu des lettres recommandées pour entretien préalable à licenciement. C'était un vrai interrogatoire policier auquel on a refusé de répondre. Ces 27 licenciements ont été confirmés avec toute une série de faux prétextes comme «*entrave à la liberté du travail*», «*sabotage*», «*menaces aux non-grévistes*», «*diffamations*», «*appel au boycott du groupe Mazet*». L'inspecteur du travail a réfuté tous ces motifs et a refusé le licenciement des 11 travailleurs protégés.

Après l'annonce des licenciements, le piquet a été levé, ça devenait trop difficile. Nous continuons à nous voir une fois par semaine. Nous encourageons les réintégrés à tenir le coup malgré les pressions : camions sans couchette, mauvais voyages, retours tardifs en fin de semaine. Nous ne voulons pas lâcher.

En attendant le procès aux prud'hommes le 30 octobre contre les licenciements pour faits de grève, nous continuons à populariser notre lutte.

Par ailleurs, dans tout le transport routier, il y a du mécontentement et il faut s'attendre à des mouvements de contestation, notamment sur l'interprétation du nouveau contrat national contre les excès d'heures de conduite («contrat de progrès»).

Pour l'instant, nous savons qu'une mobilisation plus large, avec le soutien de la population sont nécessaires pour faire payer Mazet.

Papeteries Clairefontaine
(Vosges)

ON NOUS TRAITE COMME DES MOINS QUE RIEN

Les ouvrières des papeteries Clairefontaine (800 personnes), à 10 km de Saint-Dié, avec lesquelles nos camarades de la caravane Vosges-Alsace ont discuté, ne mâchent pas leurs mots quand elles parlent de leur travail et surtout de l'encadrement.

«*Nous travaillons en 2×8, sans prime d'équipe. Je gagne 6500F par mois après 15 ans d'ancienneté*» raconte l'une d'elles. «*Quand nous demandons quoi que ce soit, c'est toujours la même réponse : si vous n'êtes pas contentes, la porte est ouverte*». Il n'y a aucun syndicat : «*Pas de syndicat chez moi*» a l'habitude de dire le directeur.

«*Mon médecin m'a fait un certificat médical. Il ne faudrait plus que je travaille de tournée*», nous explique une ouvrière de 45 ans. «*On m'a répondu : mettez-vous à mi-temps. Comment voulez-vous avec 3300F par mois !*».

Chantiers de l'Atlantique
(Saint-Nazaire)

ON NE PEUT PAS LAISSER PASSER LE LICENCIEMENT

Début juillet, pour avoir sorti un morceau de tôle à parquet, taillé dans une chute, deux salariés de l'Entretien l'ont payé cher puisque l'un est carrément licencié après 23 ans de chantier, l'autre déclassé.

L'attitude de la direction est inadmissible et mérite une réaction de notre part pour lui faire ravaler son cynisme.

Oser jeter à la rue un travailleur pour une chute de tôle alors que, toute l'année, nous assistons, à cause de la pagaille généralisée due aux mauvaises conditions de travail, à des gâchis qui se comptent en millions de francs, voire des milliards comme cela a été le cas pour le paquebot. Il y a de quoi se révolter.

Le licenciement doit être annulé purement et simplement.

CHÈQUES EN BOIS

Sur le B31, les travaux d'électricité sont sous-traités à Norelec qui les sous-traite à ERM.

La quinzaine d'ouvriers embauchés par ERM est restée deux mois sans paie et le chèque d'acompte était en bois!

Suite à l'intervention de la CGT des Chantiers auprès de la direction et de l'inspection du travail, un individu a débarqué de Marseille et a généreusement filé 3000F d'acompte en liquide à chacun.

L'UL de Marseille a trouvé le «siège social» de ERM : une boîte aux lettres sur une caravane et une BP à Brest!

Après bien des péripéties, chacun a eu sa paie mais les heures sup ont été payées de la main à la main par le chef.

Le 20 juin, les gars ont reçu l'ordre de ramasser leur coffre. Dès le lendemain, ils sont allés à l'inspection du travail. Ils demandent à être payés par Norelec car la paie de juin était encore en bois et le chef a disparu.

Affaire à suivre…

Extraits du bulletin *Lutte Ouvrière* Chantiers de l'Atlantique - St-Nazaire.

VILLA VANILLE de Patrick Cauvin

Ce roman de Patrick Cauvin nous ramène près de 50 ans en arrière, au printemps 1947. C'était le temps des colonies, mais l'« Union française » n'avait plus longtemps à vivre ; après le soulèvement algérien de Sétif, et celui du peuple indochinois, c'était le tour de Madagascar. C'est précisément dans cette île, grande une fois et demie comme la France et possédée à l'époque par une poignée de gros colons que nous entraîne *Villa Vanille*.

Le roman se passe précisément dans ces milieux de riches colons. La Villa Vanille comme Palembang, les deux domaines où se situe l'action, s'étendent sur des milliers d'hectares. La guerre a permis à l'une de ces familles de s'enrichir dans l'abattage et le négoce de la viande à destination de la France. La vie de ces colons semble bien futile, et même leurs amours si passionnées soient-elles. C'est à ce moment qu'éclate l'insurrection. La force et la violence d'un tel mouvement, comme sorti des tréfonds de la population, loin des gens de la villa Vanille, surprennent tout ce petit monde.

Et l'intérêt principal du roman est de montrer la sauvagerie de la répression mise en place pour contrer le mouvement populaire. En effet, il existe peu de documents sur cette histoire honteuse de la vie politique française. Et là, Patrick Cauvin raconte comment la répression qui fut à la hauteur de la peur des colons, c'est-à-dire extrêmement violente, fut pour une bonne part le fait de ces colons eux-mêmes. Constitués en milice, ils torturent, violent, assassinent et brûlent les villages, à la recherche des meneurs. Ils sont suivis et aidés en cela par les troupes françaises, militaires, gendarmes et policiers de la sûreté.

Ce roman présente l'intérêt de parler d'une période sombre et mal connue de la vie politique française et de dénoncer la répression ordonnée par l'État français à Madagascar, même si cette lecture ne permet pas de comprendre, sinon en termes très généraux, les causes de l'insurrection malgache.

Cécile BERNIER

Villa Vanille *de Patrick Cauvin, Albin Michel, 140 F.*

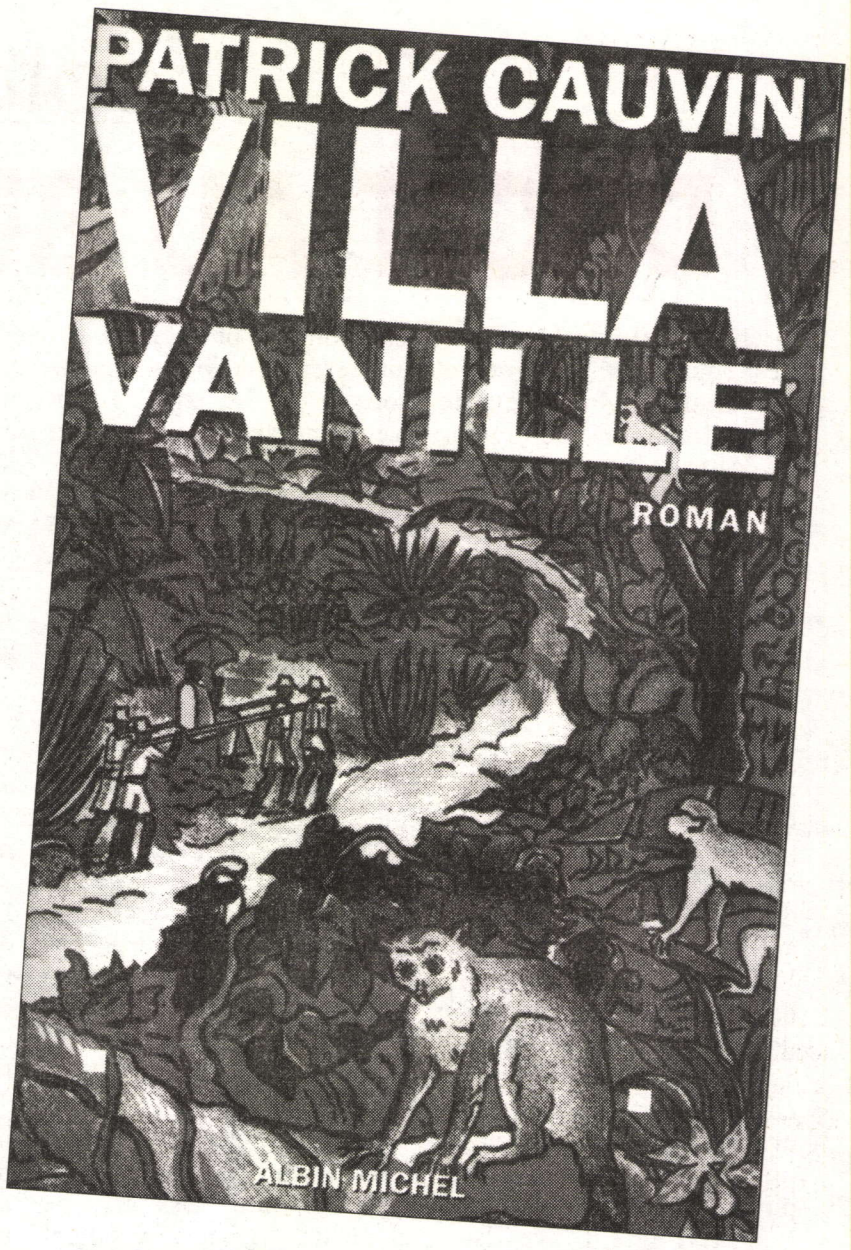

L'INSURRECTION MALGACHE

Le 30 mars 1947, tout un peuple se dressait contre l'impérialisme français. Depuis la conquête de l'île en 1896 par les colonialistes français, la population avait vu ses richesses pillées et elle-même réduite à une misère extrême par une administration coloniale avide et raciste. 40 000 Européens entendaient ainsi régner sur 4 millions de Malgaches, leur imposant entre autres un impôt direct par le travail obligatoire.

La création de nouveaux impôts, jointe à la montée vertigineuse des prix, furent l'étincelle qui mit le feu aux poudres.

L'insurrection gagna l'est et le centre du pays jusqu'en août 1947. D'emblée la répression, même si elle fut inefficace dans ses premiers mois, fut terrible. De source militaire française, il est question de plus de 80 000 morts du côté malgache. En face de lui, le peuple malgache ne trouva pas seulement les colons et l'armée, mais le gouvernement du socialiste Ramadier auquel participait le Parti Communiste. C'est la gauche française qui porte la responsabilité de l'écrasement sans pitié de la révolte du peuple malgache. Le massacre fut d'ailleurs prolongé par l'action de la justice française qui maintint en prison ceux qui furent considérés comme les meneurs. Le président socialiste de la République, Vincent Auriol, refusa leur grâce.

Arrestation d'un leader de l'insurrection

AFP

C. B.

Voir

FIÈVRES de John Singleton

L'affiche du film *Fièvres* rappelle en gros caractères que son réalisateur est celui qui avait tourné, il y a quelques années, le film *Boyz'in the hood*. Il avait alors été un des premiers cinéastes à montrer sur les écrans l'état misérable des ghettos noirs des grandes villes américaines. John Singleton avait su alors toucher profondément le spectateur en présentant la guerre des gangs comme le fruit de la détresse de ces quartiers, livrés aux trafiquants de drogue et à la violence. Malheureusement, son dernier film, *Fièvres,* n'a plus aucune des qualités du premier. Il est censé mettre en scène le conflit entre deux étudiants du campus de l'université de Columbia : l'un est noir, contraint à des exploits sportifs pour conserver sa bourse d'études ; l'autre, un Blanc originaire du milieu rural, à l'équilibre mental très incertain, se liera à un groupe de néo-nazis et en adoptera finalement les idées. Les personnages principaux du film, comme les secondaires, sont plus caricaturaux les uns que les autres.

Le scénario du film est cousu de fil blanc. Et dix minutes de pellicule ne sont pas passées qu'on s'ennuie déjà tant les personnages n'ont plus de mystère, et tant la fin est prévisible, ne laissant aucun espoir de moindre rebondissement. Laissons de côté le caractère moraliste du film.

Alors évitez-vous même les premières scènes et allez voir autre chose.

Gilles BOTTI

NOIR COMME LE SOUVENIR de Jean-Pierre Mocky

17 ans après le meurtre horrible d'une fillette de 6 ans, Garance, d'étranges apparitions se manifestent dans la petite ville où le drame a eu lieu : un bouquet d'orchidées noires est déposé sur la tombe de la petite fille avec un petit mot *« à Garance noir comme le souvenir »*, la poupée qu'elle avait avant de mourir réapparaît, une petite fille blonde lui ressemblant étrangement hante la ville. Chacun des protagonistes a refait sa vie : Chris, le père, qui noie son chagrin dans l'alcool, Caroline, la mère, qui s'est remariée avec le médecin, plus par dépit que par amour. Peu à peu, des assassinats sont commis. Pourquoi ? Vengeance ? Volonté de nuire à Chris ou à Caroline ? Quel est le rapport entre les personnes tuées et le crime d'il y a 17 ans ? L'inspecteur décide de reprendre l'affaire Garance à zéro.

Un bon suspense se met alors en place, étrillant au passage les notables de la ville. Malgré quelques longueurs, le film maintient le spectateur en haleine jusqu'à un dénouement assez surprenant. Un bon polar sans prétention.

Roger BERTRAND

Football

DROIT AU BUT : LE FRIC

Une partie de la presse s'est émue de la dernière des «papinades». L'ex-joueur de Marseille, aussi connu pour ses écarts de langage que pour ses exploits balle au pied, aurait déclaré dans une interview à la presse italienne que la finale de la coupe d'Europe des champions gagnée par Marseille, son ancien club en 1993, aurait été truquée. Deux joueurs du Milan AC auraient ainsi reçu de l'argent pour «*laisser filer le match*». Vu l'ampleur des réactions suscitées en France par ses déclarations l'ancien avant-centre de l'équipe de France s'est aussitôt rétracté.

Il est de notoriété publique que le monde du football est dominé par la loi de l'argent. Tout se vend et s'achète comme n'importe quelle marchandise : à son prix sur le marché. Le sport, et le plus populaire d'entre eux, est un lieu privilégié d'investissements pour les affairistes en quête d'argent facile. L'argent arrive vite grâce aux recettes des retransmissions télévisées, aux contrats publicitaires et aux reventes de joueurs encore sous contrat. Les enjeux financiers sont trop importants pour laisser place au hasard, ou aux qualités sportives des équipes.

Les déclarations faites à des juges français par Ljubomir Barin ne font que lever un coin du voile. Barin est depuis 1966 «l'intermédiaire» officiel de l'UEFA, l'instance dirigeante du football européen, en matière de contrats d'achat et de vente de joueurs entre les clubs. Connu sous le surnom de «sacoche noire» à cause de cet attribut permanent qui l'accompagnait lors des tirages au sort des coupes européennes, il a expliqué à la justice une partie des divers trucages financiers qui sont monnaie courante dans le football. Il aurait ainsi reconnu avoir versé près de 300000F à l'arbitre du match Marseille-Athènes en 1989. Il aurait aussi affirmé avoir travaillé régulièrement pour les plus grands clubs européens : l'Étoile rouge de Belgrade, le Bayern de Munich, Anderlecht…

Ces pratiques ne touchent pas seulement le football international. Jean-Pierre Bernes, ancien directeur général de l'OM, impliqué dans le trucage du match Marseille-Valenciennes, avait déclaré lors du procès : «*En ce qui concerne le championnat de France, plusieurs matchs ont été irréguliers*»… « *tout cela ne concerne pas que l'OM, mais tous les clubs français et européens*». Il avait expliqué alors que les arrangements se faisaient parfois au dernier moment, l'acceptation de la corruption par un joueur de l'équipe adverse n'étant connue que lors du match lui-même, grâce à un signe convenu, comme d'avoir les chaussettes baissées lors de l'entrée sur la pelouse.

Barin a confirmé ces méthodes un peu artisanales, précisant : «*Jusqu'en 1982, on arrivait à faire des paiements non officiels en espèces. Ensuite les prix ont beaucoup augmenté*». Il a fallu alors développer des systèmes plus sophistiqués de comptabilité clandestine. Des comptes se sont ouverts à Zurich, Genève, Zagreb ou encore Vienne. Et en différentes monnaies, dollars, marks, francs suisses et français. Pour financer ce vaste trucage organisé, les clubs ont créé des caisses noires à partir de faux contrats. Lors de l'achat d'un joueur, il suffisait ainsi de déclarer un montant officiel supérieur à la transaction publique pour que la différence aille grossir les fonds des comptes occultes. Ces derniers se trouvaient ainsi approvisionnés pour servir à des salaires non déclarés, des prélèvements pour les propriétaires des clubs ou encore des trucages de matchs.

On ne sait encore si ces aveux éviteront la prison à Barin. En tout cas, ils permettent de mieux comprendre l'intérêt de certains hommes d'affaires pour le football… et ses à-côtés.

Göteborg

MÉDAILLES D'OR POUR LES ANNONCEURS…

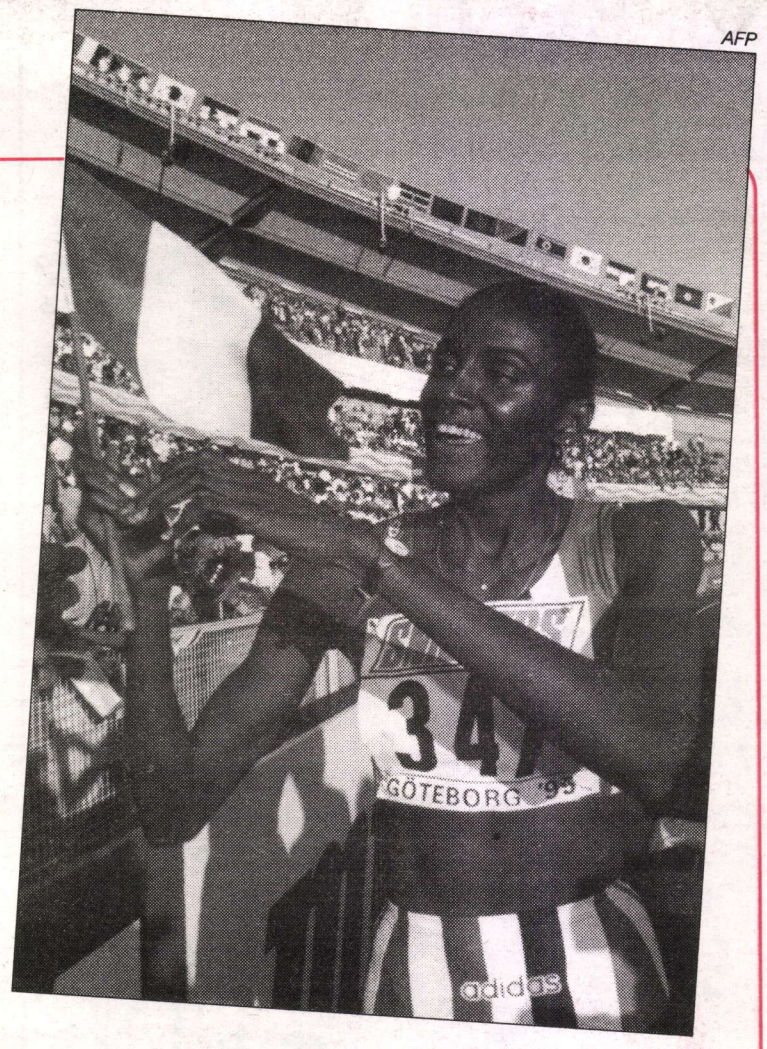

AFP

Si les championnats du monde d'athlétisme de Göteborg ont été l'occasion de battre quelques records, ils ont aussi autorisé quelques exploits publicitaires d'un rare talent. En effet, il devient parfois difficile de faire apparaître à l'écran les grandes marques : les maillots de plus en plus étroits laissent de moins en moins de place, entre les numéros de dossard et les noms de pays. Et la concurrence est rude. Mais le génie humain est sans limite. Ainsi, sur Mary Onyali, la coureuse du 200 mètres, toute la place était occupée par un gros Nike. Que faire de Reebok qui verse aussi de l'argent à l'athlète nigériane? La solution était simple, mais il fallait y penser : un beau tatouage bien en évidence sur l'épaule! Sacrés sponsors, ils sont capables de tout, et même mieux. Christopher Koskei, coureur du 3000 mètres steeple, est en contrat avec Nike. Mais problème, il court pieds nus. La belle affaire! On lui a peint pour l'occasion un beau logo de la marque bienfaitrice qui va du talon aux orteils.

Marie-José Perec est équipée de la tête aux pieds par Adidas, mais elle a aussi un petit contrat avec Reebok. Comment allier les deux? Il a suffi de se laisser aller à ses moments d'émotion dont sont si propices les tours d'honneur. La médaillée d'or du 400 mètres s'est ainsi effondrée de bonheur face aux journalistes du monde entier, juste devant un panneau publicitaire de cette marque. Hasard?

Autre exemple, le gagnant du marathon, qui venait de courir deux heures en plein soleil, a trouvé le courage une fois arrivé dans le stade ombragé par les tribunes, de sortir ses lunettes de soleil sponsorisées, pour franchir la ligne d'arrivée. Les plus doués ramèneront chez eux une médaille d'or, mais c'est assurément de l'or, en barre cette fois, qu'ils rapporteront à leurs sponsors.

Gilles BOTTI

nos lecteurs écrivent

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude. La politique sociale des gouvernements qui se sont succédé et qui va probablement continuer et même s'amplifier est catastrophique surtout pour les handicapés, sans aucune défense.

Les scandales éclatent, certains s'en mettent plein les poches, nous n'avons pas le droit à la parole. La désinformation est complète. Les sacrifices sont toujours pour les mêmes. Liberté, égalité, fraternité : de beaux mots, mais la réalité…

Je travaille, mais ma femme est reconnue invalide et ne touche que 2300F par mois. Peut-on vivre décemment avec ça? 2300F, c'est ce que touche actuellement un grand nombre d'invalides dont le conjoint travaille. Et le gouvernement a le culot de leur retenir la CSG.

Des médicaments ne sont plus remboursés, il faut payer le forfait hospitalier, les soins dentaires et d'optique sont de plus en plus mal remboursés. Mais où passe l'argent des cotisations que nous payons?

Je pense que pour les invalides la suppression de la CSG et du forfait hospitalier s'impose. Il faut revenir à un remboursement à 100% de tous les soins médicaux. Je pense qu'il serait souhaitable de créer un SMIC pour les handicapés, pas inférieur à 3500F.

Se soigner ne doit pas être réservé à des privilégiés. Les handicapés ont le droit de vivre et de ne pas être mis de côté.

Il serait temps qu'en France, on ait une politique sociale qui profite à tous!

G.C. (Saint-Etienne)

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995